

Compte-rendu
Réunion sur la coopération décentralisée avec les Comores,
lundi 10 octobre 2011, au Conseil général de la Seine-Saint-Denis

L'objectif de cette réunion

- Donner une opportunité aux collectivités françaises travaillant avec les Comores de se rassembler ;
- Organiser une rencontre avec la délégation de l'association des maires de Ngazidja
- Prendre des décisions pour poursuivre le dialogue entre collectivités, en France, et accroître le dynamisme de la coopération décentralisée franco-comorienne.

Etat des partenariats (informations recueillies sur place)

- partenariat signé entre le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et l'Association des maires de Ngazidja
- partenariat signé entre la Région PACA et le Gouvernorat de Ngazidja
- partenariat en passe d'être signé entre Dunkerque/communauté urbaine de Dunkerque et le Gouvernorat de Ngazidja
- partenariat signé entre Sarcelles et la commune de Tsidjé (Grande Comore).

Débats / informations

- décentralisation -

2011 : vote des lois sur la décentralisation et le découpage territorial, de la loi sur les élections municipales prévues en 2012 (élections à la proportionnelle à un seul tour). Le tout dans le cadre d'un projet européen - le PCD - Programme de Coopération Décentralisée. À ce jour, seuls certains maires sont élus. Le territoire aujourd'hui composé de 70 communes va en comporter 54 : 28 sur Ngazidja, 20 à Anjouan et 6 sur Mohéli. Le programme a également prévu la formation des secrétaires généraux qui seront choisis par le gouverneur et qui seront de la région. C'est eux qui seront chargés de l'organisation des élections.

Des Assises ont eu lieu entre le gouvernorat et les communes pour répartir les compétences dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et qui ont débouché sur une programmation quinquennale. Le PNUD finance la mise en place de Plans de développement locaux.

L'association des Maires de Ngazidja existe depuis 2006.

Un fonds d'équipement a été mis en place ainsi qu'un fonds pour la construction des hôtels de ville. L'association a déposé plusieurs projets auprès de ce fonds, sans succès. Des interrogations existent : « où passent les fonds de l'UE ? »

- projets & approche -

Dans le cadre de l'appel à projet France-Brésil, la Communauté urbaine de Dunkerque s'est vue financer un projet (enseignement professionnel agricole).

Les collectivités conviennent de la priorité de travailler à l'ingénierie de projets : aider les communes comoriennes et la diaspora comorienne à monter des projets.

Une collectivité de la Communauté urbaine de Dunkerque dispose d'un logiciel **d'état civil** qu'elle pourrait partager si le souhait se fait sentir. Le CG Seine-Saint-Denis a également commencé à travailler sur les logiciels libres, dont un sur l'état civil. Sarcelles a effectué de formations en matière d'état civil.

Dunkerque souhaite partager son expérience d'intercommunalité. La Ville de Sarcelles a, dans sa convention, laissé une place pour travailler avec des communes autres que sa commune partenaire.

Les **difficultés** partagées sont celles de la volatilité des ressources humaines et donc d'interlocuteurs et d'information, le manque par conséquent de formation, le peu de répondant, les lenteurs des processus d'autorisation par les autorités, une diaspora comorienne en France pas toujours organisée ni unie.

Prochaines missions : PACA en octobre ; Sarcelles, 5-12 décembre ; Dunkerque en décembre.

Perspectives

- Les collectivités françaises souhaitent pouvoir se retrouver à des intervalles réguliers. CUF est prêt à mettre à disposition sa salle de réunion, de convoquer les réunions et relayer les activités du groupe sur son site Internet et dans sa lettre d'information mensuelle. L'animation pourrait être dévolue à un double secrétariat composé du CG93 (Marie-Hélène Chambrin) et du Conseil régional PACA (Michel Hourie). Les 4 collectivités présentes représentent 4 niveaux de collectivités : une commune, une intercommunalité, un département, une région. Il s'agira de recenser les compétences disponibles, de les partager, et de **travailler à un projet de développement à l'échelle de l'île** tout en évitant les doublons.
- Les réunions pourraient se tenir tous les trimestres. Des représentants du ministère des Affaires étrangères ou encore des chercheurs (sociologues) y seront invités.
- Il serait bon que l'Ile de la Réunion, qui mène des actions aux Comores, puisse être associée à ce travail collectif.
- Il serait intéressant de disposer des programmes de développement en cours (ex : bilatéraux, multilatéraux).
- CUF est invité à renseigner le groupe sur les activités de la Commission de l'Océan indien.
- CUF fournira également les contacts de LEDNA pour des contacts sur le développement économique local. www.ledna.org/fr ou encore fyatta@yahoo.com, le coordinateur.
- L'association des élus de Ngazidja est invitée, bien que composée uniquement de bénévoles à ce jour, à améliorer la concertation entre ces membres et avec les autres partenaires intervenants sur leurs territoires. Ainsi, si elle peut obtenir les programmes de développement en cours des partenaires bi- et multilatéraux, cela serait une bonne chose.

Présents :

Rebotti Nouria, Sarcelles ; Michel Hourie, Conseil régional Provence Alpes Côtes d'Azur ; Marie-Hélène Chambrin, Conseil général Seine-Saint-Denis ; Dario Maleme, Conseil

général Seine-Saint-Denis ; Astrid Frey, Cités Unies France ; Mradabi Ali, CU Dunkerque - Dunkerque.

Délégation comorienne -

Ahamada Tamou, adjoint au maire de la commune de Ntsaouéni ; Said Mouigni, Adjoint au maire d'Ikoni/ entrepreneur BTP ; Faouzia Ali adjointe au maire de Séléa ; Ali Soihi Assoumani, secrétaire général de l'Association des Maires de Ngazidja (AMN) ; Ahamada Mbaé Abdou, Vice-président du Conseil de l'île de Ngazidja.

Excusés :

Le Kremlin-Bicêtre, La Courneuve, Sevran

Compte-rendu rédigé par : Marie-Hélène Chambrin, Conseil général de la Seine Saint-Denis et Astrid Frey, Cités Unies France